

Le Saint-laurentin

Août 2010, n°8



Ouverture d'un CoccMarket à Saint-Laurent

Depuis des années la commune cherche à attirer un supermarché. Ce sera chose faite à l'automne avec l'ouverture d'un CoccMarket.

Le maire de Saint-Laurent-sur-Saône et tout le conseil municipal ne cachent pas leur satisfaction. Les Saint-laurentins disposeront enfin d'un supermarché dès cet automne. Sous l'enseigne CoccMarket, (groupe Codifrance, filiale française du groupe Colruyt actif en Belgique, en France et au Luxembourg) il prendra place au pied de l'immeuble « Le Rivage », à l'angle des rues du 13 août et Tony Révillon. « Depuis des années nous cherchions, explique Jean-Pierre Pagneux. La commune a acheté le local. Nous avons signé un bail commercial de 9 ans avec CoccMarket », précise le premier magistrat.

David Angonin, 40 ans et son

épouse Dominique gèreront cette « petite » moyenne surface. Originaire de Mâcon, l'ex-rugbyman de l'ASM baigne dans le monde de l'épicerie depuis bébé. « Mes parents travaillent dans ce monde depuis toujours. Je gère déjà un CoccMarket, avenue Charles de Gaulle à Mâcon depuis 2004, magasin que j'ai repris à mon père. »

Ouvert le dimanche

Le commerce sera ouvert du mardi au dimanche midi, de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h les jours de semaine, et, de 8h30 à midi le dimanche. Les personnes âgées (ou les autres), pourront se faire livrer

gratuitement leur commande les mardis et vendredis après-midi.

David Angonin, soucieux de la qualité de l'accueil, « un sourire, c'est le cœur de notre métier », proposera de l'épicerie traditionnelle, de la viande sous atmosphère (Carrara, Prissé), des fruits et légumes, des produits laitiers, de l'alcool, une carte des vins, des produits surgelés. « Les clients trouveront aussi un espace bio et diététique. »

Enfin en jargon de la distribution, CoccMarket disposera d'un « 5^e rayon », avec des serviettes de bain par exemple.

Sommaire :

- Superette
- Union commerciale
- Forum des associations
- Salon du livre
- Amendes de police
- Nouveaux commerçants
- Crèche, école et centre de loisirs
- Agenda des manifestations
- Infos utiles



Un investissement public en faveur du commerce de proximité

Vie associative

L'association des commerçants Père Noël de Saint-Laurent

L'association des commerçants fêtera le 4 décembre prochain sa première année d'existence à l'occasion de la vente de sapins, place de la République. Créée en 2009 dans l'urgence (afin d'organiser en règle cette « distribution » de verts conifères), elle compte dorénavant 42 cotisants et participe à cinq événements.

Aux côtés de la municipalité nous la retrouvons dans la participation à la fête de la musique. Elle s'occupe ensuite de

la journée de l'art, le 28 août. *« De 10h à 17h, quai Bouchacourt, nous exposerons des peintres, explique Hubert Houzé le président des commerçants. À 17h nous proposerons un pot, avant d'enchaîner une heure plus tard par le marché de la création, et ce, jusqu'à 23 h. Nous espérons une quarantaine d'exposants. »*

Partenaire cette fois-ci de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Ain, l'association saint-laurentine animera à l'occasion de Commerce en

fête, (6 au 16 octobre), un jeu concours autour des vitrines des magasins.

Le 5 décembre elle proposera donc une grosse centaine de sapins à la vente, de 14h à 18h. Une buvette vous invitera à vous réchauffer avec notamment du vin chaud.

Le dernier temps fort se déroulera une semaine plus tard, le 12 décembre. Le Marché de Noël investira la rue de la Levée, totalement neutralisée pour l'occasion. Un clown déambulera entre les stands. Des bonbons seront distribués aux enfants. Des produits du terroir et des objets traditionnels de Noël artisanaux seront mis en vente. L'entrée pour les visiteurs sera gratuite.

"Cycles aventure" personnalise votre vélo

Le propriétaire du magasin « Cycles aventure » (sis au 53 de la rue de l'hôtel de ville), Gavin Ure, Écossais d'origine, découvre la France en tant que coureur cycliste amateur. Sélectionné dans l'équipe de Grande-Bretagne aux championnats du monde juniors, cet amoureux de la petite reine vit depuis dix-sept ans au pays de « Jalabert », dix près de Saint-Étienne, six dans l'Ain et depuis novembre dernier à Saint-Laurent, date d'ouverture de son commerce.

Sa spécialité, le vélo sur mesure et tout particulièrement de course, dont il connaît tous les secrets et toutes les contraintes, autant comme coureur que mécanicien. Cerise sur le gâteau, à ses conseils de sportif sur route et de techniciens, il ajoute ses recommandations en terme d'entraînement et de diététique.

Pour l'instant il travaille du lundi au samedi, plus avec les particuliers que les clubs. Sa gamme va du vélo d'enfant 12 pouces, à une machine haut de gamme du peloton du Tour de France à 15 000 € tout en carbone, en passant par le vélo électrique.

Le 5 septembre rencontrez les associations

Elle existe depuis plusieurs années maintenant. La rencontre des Saint-laurentins avec leurs associations s'érige en rendez-vous incontournable. Cette année « 4, 5, 6 Saint-Laurent » aura lieu le 5 septembre, toujours sur le quai Bouchacourt. Ce forum impulsé par la municipalité se greffe au renommé et prisé « Vide grenier ». Ce dernier organisé par l'association des Sauveteurs de Saint-Laurent-sur-Saône draine d'une édition sur l'autre de plus en plus de visiteurs et acheteurs.

Durant le forum les associations (une douzaine) présenteront leurs activités, leurs manifestations, leurs modalités d'inscriptions et de fonctionnement. Gratuit bien évidemment, ce forum s'avère une occasion unique de dialoguer et de vous informer avec les acteurs de la vie associative saint-laurentine. Surtout il ne vous engage en rien. Partez donc à la rencontre du foot, de la musique, du sou des écoles, de Levez l'encre, etc.

L'occasion étant bien belle, l'Ace Poker Club from Saint-Laurent animera un tournoi en plein air. Notre charmante commune à l'heure de Vegas, plutôt excitant non ?

Dimanche 5 septembre de 10h à 18h, au début du quai Bouchacourt, côté pont de Saint-Laurent.

Culture

Un salon du livre sur le thème des plaisirs

Levez l'Encre abordera le thème des plaisirs pour la quatrième édition de son Salon du livre programmé les 2 et 3 octobre. De nombreux auteurs et une multitude d'animations.

Plus de 20 invités, une maison d'édition, des ateliers pour enfants et adultes, des lectures, les trente ans d'un éditeur et un thème, les « plaisirs », axé particulièrement sur la poésie, tel se résume le sommaire de la quatrième édition du Salon du livre de Saint-Laurent-sur-Saône, organisé tous les deux ans. Un millésime dense, où comme de bien entendu, les rencontres entre écrivains et lecteurs représentent les poumons de l'événement.

Au-delà de cet incontournable fusion, des coups de cœur, notamment la venue de Jean-François Manier, qui n'est autre que le cofondateur de « Cheyne éditeur. » Refusant toute échappée belle dans des salons provinciaux, s'ancrant à Paris pour y célébrer trois décennies de poésie, Jean-François Manier s'accorde une exception, manière de confirmer la règle, Saint-Laurent !

Avec lui, afin de conter sa maison d'édition, il emportera sur les bords de Saône une partie des 600 m2 d'ex-

position retraçant trente ans d'histoire d'édition poétique. De nombreux poètes (voir la liste sur le site www.levzelencre.org), participeront à ce rendez-vous le samedi à partir de 18 h.

Un pont naturel se dressera ce premier soir entre le plaisir des mots et celui des notes. Le trio « Bamboo orchestra » déclinera un des cinq sens en musique interprétée avec des instruments conçus à partir de bambou. Le concert gratuit débutera à 20h30.

Do-in

Par ailleurs plusieurs ateliers répondront aux attentes des différents publics, gravure, art postal s'articulant autour de la décoration d'enveloppes. Les enfants "dégusteront" l'atelier cuisines et saveurs. Les adultes tenteront une introspection du toucher par les mains, la parole, la pensée. Uniquement le dimanche, (inscription obligatoire), vous comprendrez avec l'atelier « Do-in » comment aller vers le bien être par soi même.



Un rendez-vous à ne pas manquer !

Parmi les animations, deux membres du Frac-Théâtre déambuleront durant les deux jours sur le salon, et de manière impromptue liront des extraits de romans évoquant les plaisirs. Le dimanche, elles déclineront le plaisir vu par Boris Vian sous forme de brèves.

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pagneux
Comité de rédaction : Cathy Courtin, Fabienne Doussot, Nadine Drillien, Sandrine Gaulthier
Rédaction : Jean-Philippe Auray
Mise en page : Nadine Drillien
Imprimé par nos soins

Tarif et heures d'ouverture : 1 €, gratuit pour les enfants et les adhérents.

Samedi de 10 h à 19 h 30, dimanche de 10 h à 18 h, (possibilité de restauration sur place). Sur le site www.levzelencre.org mis à jour régulièrement, vous trouverez toutes les informations sur cet événement fort de la commune.

Des nouveaux boulangers rue de la Levée

Angelo Santamaria baigne dans la pâte à pain depuis sa plus tendre enfance. La faire lever n'a plus de secret pour lui, commençant à pratiquer la discipline à 14 ans. Originaire de Lyon, il a repris avec son épouse Fouzia la boulangerie sise au coin de la prédestinée rue de la Levée et de la rue Cousin. Arrivé le 1er avril sur les bords de Saône, le couple a rouvert boutique le 26 juin.

Posant leurs valises après Ville-neuve-les-Avignon où ils ont tenu leur deuxième boulangerie, Angelo et Fouzia s'installent à Saint-Laurent, le fournil orné de prix. « J'ai obtenu en 2005 la médaille d'argent Saint-Honoré à l'occasion de la fête des boulangers. J'avais créé un pain à base de pistaches, raisins secs et noisettes. » Le « Gard gourmand » un an avant lui décerne également une médaille d'or, pour un pain aux céréales cuit dans une barquette en bois.

À tous ses pains spéciaux, s'ajoutent baguette et flûte traditionnelles, des pâtisseries classiques, des tartes sucrées et salées. Lui qui a choisi Saint-Laurent par le bouche à oreille et pour le bon emplacement de son établissement, s'avoue satisfait de son choix. « Avec le pont Mitterrand, ce n'est plus un problème dorénavant pour stationner. »

Depuis le 15 août, la boulangerie joue relâche le lundi.



Angelo et Fouzia Santamaria

“Dossier”

Le produit des amendes ne revient pas à la commune

L'argent de vos PV ne grossit pas les caisses de votre commune. Quand une partie parfois lui revient, elle sert à participer au financement d'amélioration de la circulation.

Qui n'a pas pesté en découvrant une « prune » de stationnement sur son pare-brise en ces termes. « M..... Voilà de l'argent bien gagné par la commune ! Le maire ferait mieux d'aménager des places de parking plutôt que d'aligner pour un p'tit quart d'heure dépassé... » Une réaction au cœur du sujet, mais empreinte d'une erreur essentielle, par méconnaissance du fonctionnement des amendes de police relative à la circulation routière et de leur parcours du PV à leur utilisation..



En réalité, dans le cas de Saint-Laurent-sur-Saône et des communes de moins de 10 000 habitants, l'ensemble de la recette des amendes de police perçu tombe dans les caisses de l'Etat. Dans le cadre de la « Dotation et subvention d'équipement », le « Comité des finances locales » répartit entre les communes et leurs groupements, le produit des dites amendes. Ce partage est proportionnel au nombre des amendes dressées l'année précédente.

Pas un centime

Dans le processus, les sommes correspondantes sont distribuées d'abord entre les départements. Ensuite chaque conseil général en fait de même entre ses communes. Rien n'est systématique, ni automatique et encore moins obligatoire. Ce sont les assemblées départementales qui « arrêtent la liste des bénéficiaires et le montant des attributions en fonction de l'urgence et du coût des opérations. »

En clair si Saint-Laurent ne réalise pas d'aménagement entrant dans le cadre prédéfini, (voir encadré) ou si les conseillers généraux jugent d'autres communes prioritaires, pas un centime de la collecte des PV de l'année précédente ne lui revient.

Pour exemple, Saint-Laurent en 2007 a reçu, pour 32 284 € de travaux inscrits à son budget 2006, 6 455 € de la répartition du produit des amendes de police, alors que la police municipale avait collecté pour 14 793 € de PV.

Opérations entrant dans le cadre de la répartition

Circulation routière : étude et mise en œuvre de plans de circulation, création de parcs de stationnement, installation et développement de signaux lumineux et de la signalisation horizontale, aménagement de carrefours, différenciation du trafic, travaux de sécurité routière.

Enfance

Au 1^{er} janvier, la crèche gérée par la Camval

La gestion par la Communauté d'agglomération ne changera rien pour les Saints-Laurentins.

Que les habitants de Saint-Laurent se rassurent quant au devenir de la crèche. Son entrée au 1^{er} janvier prochain dans le giron de la Communauté d'agglomération Mâconnais Val-de-Saône n'entraînera aucun changement pour eux. En revanche tous les habitants des vingt-six communes de la Camval bénéficieront des mêmes conditions que leurs homologues de la rive gauche.

Ces derniers, s'ils le désirent, inscriront leurs enfants aux mêmes tarifs que les Saint-laurentins. Ces tarifs a priori ne devraient pas évoluer à cette occasion.

A contrario, les extérieurs à la Camval ne pourront plus faire acte de candidature. Sauf pour les communautés de Bagé et de Pont-de-Veyle, à condition que les deux collectivités territoriales signent une convention avec la Camval.

Dans ce futur fonctionnement, le personnel sera salarié par la Camval. Cette dernière conservera l'ensemble des salariés et leurs avantages. Si la Camval assurera la gestion, les locaux, mis gracieusement à disposition, resteront la propriété de Saint-Laurent. En revanche toutes les charges incomberont au gestionnaire, en l'occurrence la Camval.

Les locaux du centre de loisirs rénovés

Avant les travaux, le visiteur du centre de loisirs empruntait un dédale de portes et de couloirs pour s'y introduire. C'est aujourd'hui de l'histoire ancienne. Situé dans le bâtiment de la mairie, on entre dorénavant dans le centre, une fois la porte de l'Hôtel de Ville franchie, sur le palier, juste à gauche.

Trois salles s'ouvrent à vous. Utilisées avant pour donner la classe aux enfants, elles ont été réaménagées pour accueillir, les mercredis ou durant les vacances, nos chères têtes blondes. Pour deux d'entre elles, les plafonds ont été baissés. L'électricité a été refaite, les peintures itou. Résultat, un espace spacieux, plus agréable à vivre et

surtout qui se révèle beaucoup plus fonctionnel.



Les petits vacanciers de juillet et l'équipe d'animatrices

En bref

Les changements à l'école

La rentrée scolaire 2010/2011 s'effectuera à l'école maternelle et primaire le jeudi 2 septembre à 8 h 30.

Petite et moyenne sections sont assurées par Mme Subileau qui reprend son temps plein, avec le départ de Mme Pignero.

Moyenne et grande sections reviennent à Mme Courier en remplacement de Mme Goyet.

CP et CE1 restent à Mme Montfort. CE2 et CM1 gardent Mme Jallageas.

CM1 et CM2 se partagent Mmes Buiron et Bouche (1 jour par semaine). Cette dernière assure la décharge de direction.

Rentrée 2011 à la maternelle : préinscription en mairie

Attention, les parents désireux d'inscrire leurs enfants nés en 2008 à la maternelle pour la rentrée 2011/2012 doivent se rendre en mairie et ce afin de mieux gérer les effectifs. Les préinscriptions se dérouleront de septembre à décembre.

Vous devez vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

**Plus d'infos sur
www.saintlaurentsursaone.fr**

Dimanche 28 août : Journée de l'Art et Marché de la création organisés par L'Union commerciale de Saint-Laurent-sur-Saône, Quai Bouchacourt

Dimanche 5 septembre : Vide-greniers organisé par l'association des Sauveteurs de Saint-Laurent, quai Bouchacourt

Dimanche 5 septembre : Forum des associations organisé par la Municipalité, quai Bouchacourt

Samedi 2 et dimanche 3 octobre : Salon du livre organisé par l'association Levez l'encre, salle des fêtes

Du 6 au 16 octobre : Commerce en fête, concours de vitrines organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain

Samedi 4 décembre : vente de sapins par l'Union commerciale, place de la République de 14 à 18h

Samedi 11 décembre : Marché de Noël organisé par l'Union commerciale, rue de la Levée

Jeudi 16 décembre : spectacle de Noël offert aux enfants, salle des fêtes

Mairie de Saint-Laurent-sur-Saône

1 place Jules Goyon

01750 Saint-Laurent-sur-Saône

Ouverture de la Mairie :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléphone : 03 85 21 30 10

Télécopie : 03 85 39 89 15

Messagerie : mairie@saintlaurentsursaone.fr

Retrouvez-nous sur le web :

www.saintlaurentsursaone.fr

INFOS UTILES

Permanence du Maire

Mercredi de 13h45 à 15h

Permanence du 1^{er} adjoint

Jeudi de 9h à 10h30

Ramassage des ordures ménagères

Mardi et vendredi à partir de 5h30

Ramassage des cartons

Mardi à partir de 5h30

École Jules Verne

03 85 21 30 16

Bibliothèque municipale

259 rue de la Levée - 03 85 21 30 19

Mardi 17h à 19h

Mercredi 10h à 12h et 16h30 à 18h30

Jeudi 15h à 18h

Vendredi 16h30 à 18h30

Samedi 10h à 12h

Crèche

rue Romans-Petit

03 85 38 68 26

Permanence de la puéricultrice

(enfants de 0 à 6 ans)

Tous les vendredis de 9 h à 12 h

sans rendez-vous

au CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Henri Romans-Petit

Tél. : 03 85 39 12 71

Prise en charge des tickets de transport urbain par le CCAS

Depuis le 2 juillet dernier, le Centre communal d'action sociale prend en charge la totalité du prix des tickets de bus pour certaines catégories de personnes non imposables, à savoir :

- les personnes sans emploi,
- les personnes de plus de 65 ans,
- les personnes handicapées.

Les tickets sont à retirer en Mairie.

Afin d'éviter tout risque d'accidents par vent violent et pour la propreté de la commune, nous vous demandons de bien vouloir prendre vos dispositions pour ne sortir vos poubelles que les jours de ramassage : mardi et vendredi à partir de 5h30.